

La Vie Dommoise

Bulletin de la Municipalité et des Dommois



N° 94 - NOVEMBRE 2025

2. Informations pratiques - 3. Éditorial / Délégations / État Civil - 4/5. Les Chantiers de Domme

6. La Toussaint - 7. Point juridique Élections Municipales Mars 2026 - 8. Portrait d'une Graine de Star Eden Georgeon

9/10/11. Les Brèves de Domme - 12. La Page de l'EHPAD de Domme - 12/13/14. La Page de la Communauté des Communes - 15/16. La Page de l'ASTD

16/17/18/19. La Page des Associations - 19/20. La Page de l'Office de la Culture - 21. La Page de l'A.S.B.D.R. - 22/23. L'Histoire des Pompiers de Domme



Directeur de la publication :
Jean-Claude CASSAGNOLE

Rédaction :
Comité de rédaction

Photos :
MAIRIE
ASSOCIATIONS
OFFICE DE TOURISME
DIVERS

Réalisation :
Imprimerie du Progrès - Belvès

Si vous ne voulez pas recevoir cette publication, merci de le signaler à la Mairie.

Informations Pratiques



- ▶ POMPIERS 18 / 112
- ▶ Gendarmerie 17 ou 05 53 28 66 70
Ouverture au public le mardi et le Jeudi : 8h30 à 12h00 - 14h00 à 18h00
En dehors des jours et horaires d'ouverture, en cas d'urgence, composer le 17 ou le 05 53 28 66 70, ou utiliser l'interphone situé au portail de la Gendarmerie.
- ▶ Agence Postale Communale 05 53 31 17 51
Heures d'ouverture :
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 00
Samedi de 9 h 00 à 12 h 00
Levée du courrier :
Du lundi au samedi à 10h00.
- ▶ Office de Tourisme 05 53 31 71 00 - 05 53 31 71 09
e-mail : perigordnoir.tourisme@gmail.com - Site : tourisme-domme.com
Heures d'ouverture :
Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- ▶ Infirmières : Célia GROHAIN et Marion CHAUMEIL 06 08 96 57 59
Pour soins au cabinet, Gîtes de la Bastide - Route de la Justice, prendre rendez-vous au numéro ci dessus
- ▶ Sophrologue - M. Jean-Luc CLAESSEN 06 80 72 44 51
- ▶ Hôpital - Maison de Retraite 05 53 31 49 49
- ▶ Soins Infirmiers à Domicile (S.I.A.D.) 05 53 31 49 49
- ▶ Pharmacie du CAPIOL à CÉNAC 05 53 28 30 01
- ▶ Messe Dominicale
(renseignements au Tél. 05 53 59 03 16)
- ▶ Notaires : Permanence le Jeudi matin à la Mairie de Domme.
(Prendre rendez-vous à l'Étude de M^e OUDOT et M^e POUSSOU)
- ▶ Taxi : M^{me} Yolande MARCEL 05 53 28 35 71
S.A.R.L.ALLO TAXI 2M 06 42 70 70 53
TAXI PÉRIGORD NOIR 06 38 37 81 68
- ▶ Déchetterie de Pech-Mercier (accès par le CD 46 à Maraval) 05 53 29 15 59
Heures d'ouverture :
Du Mardi au Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00
Samedi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00
Juillet et Août - du Mardi au Samedi : 6 h 45 à 14 h 00
- ▶ Centre Intercommunal d'Action Sociale 05 53 28 20 70
Maison des communes à Saint-Martial-de-Nabirat
- ▶ Assistante Sociale : pour connaître les permanences,
s'adresser au C.M.S. de Sarlat 05 53 02 07 77
- ▶ Espace France Service à Saint-Martial de Nabirat :
Marie DEVIVERS Tél 05 53 31 69 37
Lundi : 14h à 17h30 - Mardi, Mercredi et Jeudi : 9 h à 12 h et 14h à 17h30
Vendredi : 9 h à 12 h et 14h à 16h

Services de la Mairie



Tél. 05.53.28.61.00 - Fax : 05.53.28.61.01
Adresse e-mail : mairie-domme@wanadoo.fr
Site : www.domme.fr

*Horaires d'ouverture de la Mairie :
Du Lundi au Vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Samedi : 9 h à 12 h
Contact Maire et Élus aux heures d'ouverture
Marché du Jeudi matin
Bibliothèque Municipale :
Samedi : 11 h à 12 h - Mercredi 9 h à 12 h - Jeudi : 10 h à 12 h*



Éditorial



Chères Dommoises, chers Dommois,

La période estivale est désormais derrière nous ; même si la quiétude revient sur la bastide, les rues de Domme restent toutefois animées en cet automne 2025.

Depuis le début de l'année, le nombre de visiteurs dans la bastide est équivalent à celui de l'an dernier ; il en est de même en ce qui concerne la fréquentation des sites emblématiques et propriétés de la commune (grottes, Porte des Tours, musée - depuis sa réouverture début août - et visites petit train « rouge »).

Avec l'automne, les travaux d'entretien de notre voirie communale ont repris. Le budget consacré à ces travaux est loin d'être insignifiant mais en la matière, si ces derniers ne sont pas réalisés « à temps », la somme à y consacrer l'année suivante est proportionnellement bien plus importante.

En ce qui concerne les projets engagés et « à venir » d'ici mars 2026, je vous laisse lire dans les pages qui suivent leurs différents états d'avancement.

Domme a vécu un mois d'octobre et début novembre animés : octobre rose ; le marathon-trail des plus beaux villages de France (plus de 1500 inscrits) dont le départ a été donné au jardin public ; la deuxième fête médiévale des bastides : près d'une tonne de pommes pressées, 180 kg de châtaignes grillées ... et certainement plus de 1000 visiteurs le dimanche au cours de la journée, le désormais traditionnel repas du samedi soir qui a réuni plus de 200 convives à la salle du Pradal avec pour mets principal un veau, cuit sur place par le traiteur du jour - qui n'est autre que notre boucher qui vient sur le marché du jeudi matin sur la Place de la Halle - s'est terminé avec l'illumination animée de la Porte des Tours et le tir de feux d'artifice. Halloween a enfin clôturé les festivités d'octobre, attirant très nombreux grands et petits, lesquels ont bénéficié d'une animation musicale exceptionnelle grâce à notre « graine de star », Eden Georgeon.

Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes (dommoises ou autres) qui se sont investies et ont contribué aux succès de ces manifestations... et ce furent des succès !

Les manifestations du Téléthon courant novembre en attendant Noël 2025.

C'est désormais officiel, Domme verra, le 11 juillet 2026, les coureurs du Tour de France traverser pour la deuxième fois les rues de la bastide. Bien au-delà des désagréments que cela pourra causer durant son passage sur notre territoire, cette manifestation sportive permettra de faire un zoom médiatique sur notre commune et de mettre en valeur nos vieux remparts ; n'oublions pas que le Tour de France est l'événement sportif le plus regardé dans le monde, avec la coupe du monde de football !

Ce numéro de « La Vie Dommoise » étant le dernier de l'année 2025, je me permets de vous souhaiter à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le samedi 3 janvier 2026 à 18h00, à la salle de la Rode, pour la traditionnelle séance des vœux à la population.

Jean-Claude Cassagnole
Maire de Domme

Délégations



	CASSAGNOLE Jean-Claude	Maire
	ARMAGNAT Patrick Urbanisme - Suivi des travaux	Conseiller Municipal
	BONY Bernard Marché de détail - Circulation et Stationnement	Conseiller Municipal
	CAMINADE Hervé Cimetière et affaires funéraires	Conseiller Municipal
	CHAULE Marilynne Communication - Patrimoine	Conseillère Municipale
	COUSIN Francis Fleurissement - Représentation aux syndicats intercommunaux (électricité, eau potable, ordures ménagères, aérodrome)	Conseiller Délégué
	DUFOUR Amandine Affaires scolaires et périscolaires	Conseillère Municipale
	GERMAIN Alain Voirie - Bâtiments communaux - Gestion des équipes techniques - Urbanisme	Maire-Adjoint
	HUSSON Sylvie Tourisme - Finances- Patrimoine - Culture - Personnel communal	Maire-Adjoint
	LAMBERT Bernard Sécurité - Marché de détail - Tourisme - Commerçants - Communication	Maire-Adjoint
	LARIVIÈRE Laurence Patrimoine et Culture - Urbanisme	Conseillère Municipale
	PELLETIER Patrick Voirie - Réseaux divers	Conseiller Municipal
	RAKOWSKI Jean-Jacques Sécurité et Prévention - Bâtiments communaux	Conseiller Municipal
	SCHERER Stéphane Sport et milieu associatif	Conseiller Municipal
	TROUBADY Eliane Affaires scolaires et périscolaires - Solidarité- Fêtes et cérémonies	Maire-Adjoint

État Civil



Mariages

Laurent DEBOISE & Andrée-Anne, Marie DUFOUR	23 août
Bernard, Joseph, Léon TREMBLAY & Bernadette, Madelaine, Irène, Béatrice CONTI	20 septembre
Jean, Christophe JOUVES & Sandra TRESARIEU-BEZINCQ	11 octobre
Albin, Francis, Paul RIGAL & Armelle, Yémisi, Marie-Claude BALOGOUN	18 octobre

Décès

Marie-Madeleine FALALA Veuve de Pierre, Gilbert, Lucien CHOËL	28 août
Sylvia Monique BONNET Veuve de Pascal François PUEYO	28 octobre
Armelle Thérèse CARIS Veuve de Francis Claude MALMOUSTIER	8 novembre 2025

Les Chantiers de Domme



La toiture de l'église Notre-Dame de l'Assomption

Le maître d'œuvre désigné par la Municipalité (APGO Dordogne) a déposé fin juillet la demande de déclaration de travaux. Celle-ci a été instruite et accordée, après avoir fait l'objet d'un avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France. Au regard des désordres constatés, l'église Notre-Dame de l'Assomption souffre de pathologies liées principalement au passage du temps et aux intempéries. Le projet de restauration présenté par le maître d'œuvre concerne uniquement la toiture de la nef. Les travaux seront réalisés sur une tranche unique. Après un travail de vérification, il sera demandé à l'entreprise retenue un programme de travaux portant sur les points suivants :

- Dépose de la couverture en tuiles plates comprenant l'arrachage des liteaux,
- Nivelage de l'ensemble de la toiture, y compris coyaux et changements ponctuels si certains bois sont trop abîmés,
- Mise en œuvre de deux rangs de lauze versant Nord,
- Réfection à neuf des liteaux et de la couverture en tuiles plates,
- Réfection à l'identique des noues en zinc et du couvrement des lucarnes en tuiles plates,
- Suppression des châssis de toit, sauf celui permettant d'accéder aux cloches.

La consultation des entreprises a été lancée fin septembre 2025 avec demande de remise des offres à la mi-octobre.

Le remplacement des huisseries de l'Hôtel du Gouverneur

Comme nous l'indiquions dans l'édition du mois de mai 2025 de « La Vie Dommoise », une entreprise périgourdine (Les Ateliers Féignac, d'Hautefort) a été choisie pour la fabrication et la pose de nouvelles huisseries, à l'Hôtel du Gouverneur. Compte-tenu de l'inscription du bâtiment à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, l'opération est conduite par un maître d'œuvre ayant la qualification d'Architecte du Patrimoine. Les travaux avancent, les huisseries étant toujours en cours de fabrication dans les ateliers de l'entreprise. Les nouvelles huisseries, destinées à améliorer le confort et les performances thermiques et énergétiques du bâti, devraient être posées courant novembre.

L'aire d'accueil pour les 2 roues

Dans le cadre du développement des infrastructures permettant de prendre en compte la montée en puissance du slow-tourisme, la commune a décidé d'organiser un

meilleur accueil des touristes à vélo, en mettant à leur disposition un parking qui leur est spécialement dédié avec des équipements pour faciliter la visite et le retour sur les lieux de résidence (casiers sécurisés pour dépôt d'effets personnels, borne de recharge électrique). En créant une aire d'accueil pour les 2 roues, la commune vise également l'objectif de désengorger la bastide du flot de voitures (avec toutes les gênes occasionnées) en encourageant un autre mode d'accès, plus écologique et respectueux de l'environnement.

Le projet s'implante rue du Repos, entre les aires de stationnement qui sont proches du Belvédère. Cette aire de parking pour les vélos est localisée sur la parcelle D-2997, occupée actuellement par des sanitaires désaffectés et une ancienne unité de climatisation de l'EHPAD, aujourd'hui hors d'usage. La surface globale est d'environ 90 m². Les stationnements des vélos sont prévus dans la cour des anciens aérothermes et sur un espace enherbé à l'extérieur. Une petite table de pique-nique sera aménagée sous l'avancée de la toiture, à l'abri. Le projet est articulé dans ce contexte existant, en conservant les murs, et en les réadaptant à la marge, en construisant une toiture à partir de celle existante, et en aménageant les accès côté rue du Repos et à l'arrière du bâtiment. Le projet réutilise le bâtiment pour aménager un lieu de service aux vélos comprenant :

- le rangement des effets des cyclistes dans des casiers à fermeture sécurisée, la recharge des appareils nomades et les batteries de vélos. Pour cela, la disposition prévue dans le programme par l'ATD peut être allégée. Il est possible d'intégrer au minimum 56 casiers.
- une colonne atelier pour les réparations de vélos.
- le stationnement et la recharge murale de 14 vélos électriques.

La partie extérieure prévoit le stationnement de 22 vélos sur une aire engazonnée. La toiture est réaménagée selon l'existant, avec une charpente traditionnelle et des tuiles canal.

Le permis d'aménager a été déposé fin août et la consultation des entreprises engagée début octobre.

L'aire de jeux du Jubilé

Le maître d'œuvre a finalisé son projet permettant de déposer le permis d'aménager mi-octobre. Rappelons le contexte du projet : l'aire de jeux actuelle est intégrée au Jardin Public. Elle est située à l'est de la Barre de Domme. Elle occupe une surface approximative de 600 m² entre l'aire servant de parking et l'Esplanade de la Croix du Jubilé. Le site est occupé par une aire de pique-nique constituée de tables et de bancs vétustes et par des jeux pour enfants, désuets voire obsolètes. Sa structuration par des murets de pierres sèches le long de la rue du Vieux Moulin isole

Les Chantiers de Domme (suite)



cet espace et lui confère une tranquillité appréciée des touristes et des habitants. La situation géographique de ce lieu et ses caractéristiques paysagères imposent un soin particulier quant à son traitement, qui sera soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Le projet élaboré par le maître d'œuvre, respectant l'identité actuelle de cet espace, est donc articulé dans le contexte existant, en conservant les murs et en les réadaptant à la marge, en un seul endroit pour pouvoir aménager un accès PMR le long de la rue du Vieux Moulin. La situation ombragée, avec de grands arbres existants permet de diversifier les espaces. Près de l'entrée on trouvera une aire pour les petits et des endroits aménagés pour les parents. Puis des jeux de cabanes et des jeux de découvertes occuperont le parc plus loin. De nouvelles tables de pique-nique permettront de se détendre près d'une fontaine. A l'issue de l'instruction du permis d'aménager, la consultation des entreprises sera lancée.

Le Lotissement « Hameau Croix de la Pierre »

La consultation a été lancée dans le courant du mois de juin pour la réalisation de travaux d'aménagement et de viabilisation du lotissement communal composé de 14 lots à bâtir et comportant un lot unique relatif à des travaux de VRD, espaces verts et mobilier. Le marché a été attribué mi-août à l'entreprise Lagarde & Laronze basée à Terrasson. Outre les travaux d'extension de l'éclairage public jusqu'à l'entrée du lotissement, ont été ajoutés les travaux d'installation de la fibre optique sur le site et l'enfouissement de ses réseaux aériens, route de la Justice, du Centre de Secours jusqu'à la sortie du lotissement. L'entreprise attributaire du marché est actuellement dans une phase de préparation avant le démarrage de la viabilisation des lots, autour du 15 novembre 2025, avec une durée de travaux estimée à 3 mois environ. Les travaux devraient donc être achevés pour la fin du mois de février 2026. En attendant ces travaux, ceux de mise en place des réseaux (électricité, fibre et eau potable) ont démarré. Viendront ensuite ceux qui concernent l'assainissement collectif.

Les Remparts : côté Porte Del Bos et enceinte du Château du Roy

Comme annoncé dans notre édition précédente, des architectes du patrimoine ont été désignés pour assurer la maîtrise d'œuvre des opérations relatives à ces deux sites (APGO pour la tranche 4 de restauration des Remparts, la SARL Dodeman pour l'enceinte du Château du Roy). Ces architectes ont travaillé sur des partis pris de travaux qu'ils ont remis à la commune et que les élus examinent avant de les soumettre à la DRAC Nouvelle-Aquitaine qui devra les valider à son tour afin d'accorder d'éventuels financements. Lorsque les partis pris de travaux auront été

arrêtés et que les financements auront été accordés, les autorisations d'urbanisme pourront être transmises aux services instructeurs.

Travaux réalisés par le service technique de Domme

Depuis la fin du mois de septembre et compte-tenu des conditions climatiques favorables, le service technique communal réalise les travaux de goudronnage et d'entretien de la voirie à la campagne. Ces travaux devraient durer jusqu'au début du mois de décembre. A l'issue de ces travaux, les agents communaux installeront les illuminations de Noël (entre le 5 et le 10 décembre). La commune ayant fait l'acquisition d'illuminations pour orner la ville pendant les fêtes de fin d'année, il ne sera donc pas fait appel à des prestataires extérieurs comme cela était le cas auparavant.

Le Musée de Domme

Le Musée ayant pu ouvrir le 7 août dernier à la suite de l'autorisation donnée par les services de l'Etat, un certain nombre d'actions complémentaires ont été mises en œuvre afin de valider l'ouverture définitive de cet établissement. Il reste encore quelques travaux à réaliser portant essentiellement sur les anciennes huiSERIES (restauration et peinture des volets et de la porte, côté rue Paul Reclus). Le projet d'enseigne a été validé par l'Architecte des Bâtiments de France et sa fabrication en corten est en cours. Elle sera installée en façade de la place de la Halle. Comme pour les autres sites touristiques et conformément à la délégation de service public qu'elle a reçue de la commune, l'ASTD exploite désormais cette structure et en gère la billetterie. Les billets sont en vente, soit à l'Office du Tourisme, soit directement à l'intérieur du Musée. Les horaires d'ouverture sont les suivants : du dimanche au jeudi inclus, de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h00.



La Toussaint



Qu'est-ce que la Toussaint ?

La fête de la Toussaint ne trouve pas ses origines dans la Bible mais, plutôt, dans un culte populaire important installé au cours des premiers siècles après J-C. En effet, jusqu'à l'adoption du christianisme comme religion d'Etat par l'Empereur Constantin, les débuts du christianisme sont marqués par de nombreuses persécutions envers ses membres.

Les martyrs chrétiens ayant préféré la mort à la renonciation de leur foi, constituent ainsi la majorité des premiers Saints. Jusqu'au V^e siècle, le culte des Saints se développe rapidement en Chrétienté. Nombreuses sont les églises locales qui détiennent leur propre liste de Saints et proposent des commémorations diverses à leur égard. Rapidement l'Eglise va centraliser la pratique de cette dévotion aux Saints et instaurer un jour officiel pour les célébrer tous ensemble.

Le 13 mai 610, la fête de la Toussaint est ainsi institutionnalisée par le Pape Boniface IV, à l'occasion de la mutation du Panthéon de Rome (dédié jusqu'alors aux divinités romaines) en l'Eglise de Sainte-Marie et des Martyrs. Un certain nombre de reliques de Martyrs sorties des catacombes romaines y sont placées.

Bien que de nombreuses fêtes et coutumes païennes aient déjà été christianisées par l'Eglise, comme celle de Noël (remplaçant la célébration du Solstice d'Hiver), la célébration celte de Samain résiste encore aux débuts du IX^e siècle. Fêtée dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre, Samain est la première des quatre grandes fêtes religieuses du calendrier celte.

Célébrée à la fin des récoltes, c'est une fête de passage qui marque à la fois le passage de la saison claire à la saison sombre, le début de la nouvelle année et l'ouverture,

cette nuit-là, d'une porte entre ce monde-ci et celui des dieux et des esprits.

Aux alentours de 890, le Pape Grégoire III décide de déplacer la date de la Toussaint au 1^{er} novembre, dans le but de remplacer la célébration païenne et de mettre fin aux festivités druidiques. Avec la Toussaint, l'Eglise rappelle aux hommes qu'ils sont tous appelés à la sainteté, même si les chemins pour y parvenir peuvent être sinuieux. Ils sont ainsi invités à se mettre dans les pas du Christ.

La Toussaint est donc une fête Joyeuse qui remémore aux Chrétiens la vocation de l'humanité à trouver et à chanter le salut de Dieu.

Peu de temps après l'instauration de la Toussaint est instituée la commémoration de tous les fidèles défunt. Célébrée le lendemain soit le 2 novembre, on l'appelle également « jour des morts ». La tradition veut que les familles se réunissent ce jour-là autour de leurs défunt pour honorer leur mémoire et fleurir leur tombe. L'Eglise inclut ainsi, dans sa prière liturgique, tous les défunt, pour les accompagner.

Tous, vivants ou morts, sont réunis sous le vocable de la « communion des Saints », c'est-à-dire qu'ils sont déjà réunis en Dieu par la foi.

C'est seulement au siècle dernier que le Pape Pie X fait de la Toussaint une fête avec l'obligation d'entendre la messe. Depuis lors, la Toussaint est chômée et donc fériée.

Dans la prochaine revue dommoise, je vous parlerai de la future réalisation de columbariums, au cimetière de Turnac, par les agents du service technique de notre commune et ce, avec la photo.

*Pour les affaires funéraires,
Hervé Caminade*



Point Juridique sur les Élections Municipales des 15 et 22 Mars 2026



Un scrutin de liste paritaire

En application de la loi organique du 21 mai 2025, le mode de scrutin de liste paritaire sera désormais appliqué dans les communes de moins de 1.000 habitants à l'instar des autres communes. Cette disposition a pour objectifs :

- de renforcer la parité (les conseils municipaux ne comptent que 37,6 % de femmes) ;
- d'harmoniser les modes de scrutin entre toutes les communes ;
- de favoriser la cohésion des équipes municipales.

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Jusqu'à présent, dans les communes de moins de 1.000 habitants, les conseillers municipaux étaient élus au scrutin majoritaire plurinominal à 2 tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées et dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats. Or, ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité, ce que le législateur a voulu changer.

Qu'est-ce que cela va changer pour les candidats et les électeurs ?

Les listes présentées devront être paritaires en respectant une alternance obligatoire homme/femme.

Le nouveau mode de scrutin pour les 25.000 communes de moins de 1.000 habitants va impliquer le dépôt de listes complètes de candidats et l'impossibilité d'ajouter, supprimer ou modifier l'ordre de présentation du vote.

Par ailleurs, afin de tenir compte des spécificités des communes de moins de 1.000 habitants, la loi a prévu que la liste présentée puisse comporter jusqu'à 2 candidats de moins que l'effectif légal du Conseil Municipal. Chaque liste comporte en principe autant de candidats que de sièges à pourvoir (soit 15 pour Domme) et au plus 2 candidats supplémentaires.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement pour Domme ?

Commune de Domme : 926 habitants.

Tranche de référence : de 500 à 999 habitants.

Effectif légal du Conseil Municipal : 15.

Nombre de candidats par liste paritaire : 13 candidats au minimum, 17 candidats au maximum.

Ce scrutin est un scrutin de liste paritaire proportionnel.

Comment attribue-t-on les sièges ?

Si une liste obtient la majorité absolue au 1er tour, il lui est alors attribué un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle, à la plus forte moyenne entre les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés.

En cas de second tour, ne peuvent se présenter que les listes ayant obtenu 10 % des suffrages exprimés.

Les autres apports de la loi

La loi a également apporté un certain nombre de modifications notamment pour :

- Les élections des adjoints du Maire pour les communes de moins de 1.000 habitants (élection au scrutin de liste paritaire à la majorité absolue sans panachage sur la base d'une liste qui intègre obligatoirement les membres de la liste pour le conseil municipal sans suivre nécessairement l'ordre de présentation).
- Les élections complémentaires (afin d'éviter des élections partielles intégrales).
- Les élections des conseillers communautaires dans les communes de moins de 1.000 habitants (désignation dans l'ordre du tableau au moment de l'installation du conseil municipal : fin de la règle du fléchage).

Sylvie Husson - Maire-Adjoint



Portrait d'une Graine de Star : Eden Georgeon



A Domme, nous avons des produits locaux de toute sortes et de grande qualité, ce n'est pas un scoop. Mais savez-vous que nous possédions en la personne d'Eden Georgeon une véritable pépite dotée d'un incroyable talent dans l'exercice de sa passion, la musique électro ? Du haut de ses 12 ans (bientôt 13),

Eden, Dommois depuis 2014, fils de commerçants (lampes et glaces), scolarisé à Sarlat en classe de 4ème au Collège « La Boétie », excelle dans la musique produite par les DJ. Chaque jour, en rentrant à la maison, après avoir fait ses devoirs, il s'installe devant ses platines, réalise des vidéos et les diffuse sur les réseaux sociaux, générant un nombre de vues phénoménal !

Modeste et discret face à sa notoriété grandissante, il garde les pieds sur terre et prend conscience de la chance qu'il a d'être bien entouré par des parents engagés à ses côtés, passionnés de musique comme lui. Bienveillants et aimants, ils lui ont fait la surprise de s'envoler pour Las Vegas en septembre dernier afin qu'il assiste à un concert donné par DJ SNAKE, une de ses sources d'inspiration et d'admiration.

Après lui avoir demandé comment il avait vécu cela, il nous a raconté que contre toute attente, il avait pu rencontrer DJ SNAKE et échanger avec lui. Plus qu'un rêve éveillé, il a vécu un moment magique dont la date restera gravée dans sa mémoire : 19 septembre 2025 car de ses propres mots, « il a été choqué », tant tout cela semblait irréel et inespéré !



Il vit des instants de grâce en accéléré depuis quelques mois et on peut pressentir que cet « autodidacte en musique » aura bien d'autres moments qui le feront vibrer tout autant que vibrent ses propres fans en l'écoutant.

Lors de sa rencontre avec DJ SNAKE (l'un des artistes français les plus connus dans cette spécialité), l'artiste avait « validé son travail » et lui avait proposé de faire la première partie de l'un de ses futurs shows à Paris.

Le 6 novembre dernier au Bourget, conformément à la promesse qu'il lui avait faite, EDEN a assuré la 1^{re} partie de DJ SNAKE à l'occasion de la release party organisée pour la sortie de son 3^{ème} album intitulé « Nomad », et ce devant près de 2.500 personnes. Tous les médias nationaux ont évoqué l'évènement, y compris le très sérieux « Figaro » qui mentionne ainsi la participation de notre jeune prodige :

« Le grand maître des platines ne fera son arrivée qu'à 23 h 30, au bout de la soirée. Le temps de mettre à l'honneur quatre de ses confrères, dont le petit prodige DJ Djoque. Belle histoire, ce jeune disc-jockey a rencontré son idole à Las Vegas en septembre. Ce dernier lui avait promis de lui accorder un moment sur scène lors de l'un de ses concerts. Et quelle bonne idée. Le petit assure, déborde d'énergie. Tout le monde le suit. « Eh mais c'est un gamin qui mixe », entend-on dans la foule. »

Il est permis de penser que sa popularité et son talent ne cesseront d'augmenter.

Pour l'instant, il garde sa simplicité et la tête sur ses épaules et concilie sa scolarité avec les entraînements quotidiens d'une heure trente à deux heures dans sa chambre. En période de vacances, il peut assurer jusqu'à quatre heures « sans fatigue », dit-il, « dans la plus grande sérénité et le plus grand bonheur » !

Depuis sa rencontre avec DJ SNAKE à Las Vegas et la vidéo qu'il a postée sur les réseaux (recueillant 4 millions de vues) lui rapportant 17.000 abonnés supplémentaires sur Tiktok, il est de plus en plus sollicité, raconte-t-il, avec son sourire « encore enfantin » et ses yeux pleins d'étoiles.

Il est passé sur plusieurs radios et chaînes télévisées et a « déchiré » (dixit DJ SNAKE) déjà comme le grand qu'il deviendra, sans nul doute.

Pour notre plus grand plaisir et celui des jeunes et moins jeunes, il a mixé au sein de son établissement scolaire, à FestiZik à la Roque-Gageac, à Sarlat lors de l'évènement « La Mode qui roule », et à Domme pour Halloween, dans le cadre de « Bonbons Tour ».

Ce jeune Dommois, ému après avoir écouté Martin Solveig au festival de Brive à l'âge de 9 ans, est bien décidé à enflammer les salles de concert et à en faire son métier.

Retenez bien son nom et suivez-le !

Sylvie Husson - Maire-Adjoint



Les Brèves de Domme



Repas des vendanges à Bouzic

Plus de 150 convives étaient présents sous la halle, Monsieur le Maire de Domme était excusé, Germinal Peiro Président de l'association est là ainsi que les représentants de la cave, accompagnés par Nelly Music et son orchestre. Corentin Ramos, vice-président, présente le nouveau maître de chai, Rémi Groud, ingénieur agronome en viticulture ; ensuite un excellent repas, préparé par M. Bounichou et son équipe, est servi, puis les danseurs s'emparent de la piste pour l'après-midi. Merci à tous et à l'année prochaine !

Francis Cousin - Conseiller Délégué

Vendanges sous la Porte des Tours

Les bénévoles de l'ASBDR ainsi que les employés du service technique avec tracteur et remorque (sécateurs et paniers en mains) se mettent dans les rangs, la pluie s'invite et il faut aller vite car le raisin est attendu au chai ! A 12h30, les 300 pieds de Malbec sont vendangés (700 kg à la pesée). Merci à tous les bénévoles ainsi qu'à l'équipe technique pour l'entretien, toute l'année, de cette belle image à l'entrée de la bastide.

Francis Cousin - Conseiller Délégué

Bastides en Fêtes

Pour sa 2^e édition, « Bastides en Fête » est devenu le rendez-vous d'automne festif, culturel et incontournable à la fin de la saison estivale. Cette année, l'évènement s'est déroulé du 24 au 26 octobre 2025 pendant les vacances de Toussaint dans 28 bastides du Lot-et-Garonne (20) et du sud de la Dordogne (8), pour mettre en valeur le patrimoine et l'histoire médiévale. A Domme, la commune et l'ASTD, avec le partenariat du Comité Départemental du Tourisme de Dordogne, ont organisé « Les Médiévales Fantastiques » durant le week-end du 25 et 26 octobre 2025. Le programme a permis de valoriser l'histoire, le patrimoine, le terroir et les savoir-faire dans une ambiance festive et de partage, avec la présence d'un marché artisanal (pressoir avec vente de jus de pommes), spectacles de rue (musiciens, arts équestres, grande roue), repas traditionnel (« banquet fantastique »), avec plus de 200 convives costumés), embrasement et feu d'artifice à la Porte des Tours et défilé du dimanche matin dans les rues de la bastide derrière musiciens et chars. La Municipalité remercie la population et les associations pour leur participation enthousiaste ainsi que tous les agents de la collectivité ayant contribué à la réussite de cet évènement sur les 2 jours, qui mérite d'être renouvelé chaque année.

Sylvie Husson - Maire-Adjoint

Marathon-Trail en Périgord Noir

Ces dernières années, le Club Athlétique de Belvès organisait un trail entre les « Plus Beaux Villages de France » situés entre Domme et Belvès en traversant Castelnau, Beynac et La Roque-Gageac. En 2025, le 26 octobre, cette épreuve a été remplacée par le Marathon-Trail du Périgord Noir auquel 1.500 coureurs se sont inscrits. Grâce à l'encadrement des communes traversées, l'implication des partenaires et des bénévoles (110), il a été enregistré

par le Club Athlétique de Belvès : 450 coureurs en solo, 250 équipes de 2 et 140 équipes de 4.

Cette participation est exceptionnelle et Domme a assuré l'accueil et le départ des coureurs entre 06h30 et 08h30 (départ officiel). Cette année, ils se sont élancés du Jardin Public en raison d'un autre évènement concomitant qui occupait l'Esplanade de la Barre et la Place de la Halle à l'occasion de « Bastides en Fêtes », et sont passés par la Porte Del Bos pour rejoindre le sentier des Fontaines vers Cénac. Ils ont ensuite continué vers les relais de Castelnau, Beynac et les Milandes, avant de rejoindre Belvès qui reste comme à l'accoutumée le village d'arrivée où les prix ont été remis à partir de 14h30 pour les premiers. Lors de cette édition, Domme a eu la joie de compter 19 coureurs sous sa bannière (3 en solo et 4 équipes de 4). Nous tenons à les remercier chaleureusement de leur engagement et de leur enthousiasme qui nous a permis de vivre à leurs côtés cette aventure sportive et humaine dans la bonne humeur. Nous tenons à féliciter l'équipe féminine de Domme qui a terminé 3^e du challenge des Plus Beaux Villages.

Sylvie Husson - Maire-Adjoint



Octobre Rose

Dimanche 12 octobre, une cinquantaine de participants est venue arpenter les chemins de la commune de Domme. Cette randonnée pédestre, organisée par la commune en partenariat avec le vélo-Club de Domme et la gymnastique de Domme, ainsi que la vente d'objets, ont permis de récolter la somme de 396 euros. Les fonds récoltés seront reversés au comité féminin Dordogne pour la recherche du cancer du sein. Merci à tous les participants et donateurs.

Eliane Troubady - Maire-Adjoint



Les Brèves de Domme (suite)

Forum des associations

La commune de Domme compte de nombreuses associations ayant des vocations très variées (culture et patrimoine, tourisme, sport, solidarité, etc). Afin de les promouvoir, de leur permettre de présenter leurs activités et, le cas échéant, de recruter des bénévoles, la Municipalité a créé les conditions pour organiser une 2ème rencontre entre les associations dommoises et la population, qui s'est déroulée samedi 18 octobre 2025, de 14h à 17h30 Salle de la Rode à Domme. Etaient présentes 16 associations qui ont mis en valeur, par des stands et panneaux d'exposition, tout ce qu'elles proposent. Le verre de l'amitié a clôturé cette rencontre.

Sylvie Husson - Maire-Adjoint



Fermeture hivernale des toilettes publiques

A l'issue de la saison touristique, compte tenu de l'affluence et pour des raisons de mise hors gel de certaines d'entre elles, plusieurs toilettes publiques sont fermées.

De novembre à mi-mars inclus, sont fermés les WC du Pradal, de St James et de la Place de la Rode.

Les WC du Jardin public sont fermés de décembre à mi-mars.

Seuls les WC de la place de la Halle restent ouverts toute l'année.

Transfert du service d'assainissement à la Communauté de communes Domme - Villefranche

Le SIVOM de Domme-Cénac va prochainement transmettre la compétence assainissement collectif à la Communauté de communes Domme - Villefranche. Ce transfert prendra effet dès janvier 2026, conformément aux délibérations des communes concernées et aux dispositions légales encadrant la réorganisation des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Pourquoi ce changement ?

Depuis plusieurs années, l'État encourage les regroupements de compétences afin de renforcer la cohérence et l'efficacité des services publics.

Confier la gestion de l'assainissement à la Communauté de communes permettra :

- d'assurer une réelle coordination des réseaux sur l'ensemble du territoire,
- de mutualiser les moyens humains, techniques et financiers,
- de planifier plus efficacement les travaux et les investissements nécessaires à la modernisation des installations.

Cette mutualisation rendra possibles des investissements importants, indispensables à la rénovation et à la mise aux normes des infrastructures, que les communes seules ne pourraient plus assumer.

Elle assurera la qualité de service et la pérennité des équipements, dans le respect des exigences environnementales.

Le cadre réglementaire

Ce transfert s'inscrit dans le cadre des évolutions prévues par la loi NOTRe du 7 août 2015, qui a instauré le principe du transfert des compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes.

La loi du 11 avril 2025 a assoupli cette obligation en rendant le transfert facultatif pour les communes qui ne l'avaient pas encore réalisé. Toutefois, pour les collectivités ayant déjà engagé ce processus, le transfert devient définitif. Ce cadre est précisé par l'article L.5211-17 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), qui fixe les modalités de transfert par délibérations concordantes entre le SIVOM, la Communauté de communes et les communes membres. Par ailleurs, la compétence assainissement est désormais sécable, permettant de distinguer l'assainissement collectif du non-collectif, selon l'organisation locale retenue.

De que cela change pour les habitants

Le transfert n'entraînera aucune interruption de service. Les usagers conserveront le même niveau de prestation, avec la même qualité de collecte et de traitement des eaux usées. La gestion administrative et financière du service sera désormais assurée par la Communauté de communes Domme - Villefranche, tandis que les agents du SIVOM, actuellement en charge de l'assainissement et qui le souhaiteront, seront intégrés au nouveau service, garantissant ainsi la continuité du suivi et de l'entretien des réseaux. Cette nouvelle organisation permettra une gestion plus claire, plus homogène et plus durable du service d'assainissement à l'échelle du territoire.

Téléthon 2025



Le Téléthon 2025 se déroulera les 5 et 6 décembre prochains. Comme tous les ans, sous l'égide d'un Comité d'Organisation renouvelé, différents acteurs de la vie locale vont s'associer pour collecter des fonds au profit de la lutte contre les maladies génétiques. Cette année, la commune de Domme accueillera le Téléthon dans le cadre de la 10ème édition du Téléthon de Domme - Cénac - St Martial.

Le programme des manifestations sera communiqué ultérieurement par voie de presse et d'affichage.

Toutefois, nous signalons d'ores et déjà qu'un repas, dont les bénéfices seront reversés au Téléthon, est organisé le dimanche 23 novembre 2025, salle de la Rode à Domme. Les participants seront accueillis à partir de 12h00. Seules les inscriptions payantes seront prises en compte. Le menu sera le suivant : Apéritif - Potage - Rougail Saucisse - Salade - Fromage - Tarte aux pommes - Vin et café. Pendant le repas, une tombola sera organisée et l'ambiance musicale sera assurée par 2 musiciens. Le prix du repas est fixé à 22 € par personne. Le prix est à 12 € pour les enfants de moins de 10 ans et accompagnés. Réservation à la Mairie de Domme ou de Cénac. Les chèques sont à libeller à l'ordre de la Pétanque Dommoise et à remettre à M. Hervé Ménardie (pour ce qui concerne

Les Brèves de Domme (suite)



Domme et St Martial de Nabirat). Date limite d'inscription : samedi 15 novembre 2025 à 12h00.

Pour toute demande de renseignements, merci de prendre contact avec M. Michel Ozanne, président du Comité d'Organisation (Tel : 06.25.31.10.40).

Service de navette

Un service de navette gratuite a été mis en place cet été, de juillet à septembre, dans le but de permettre aux personnes qui stationnent sur les parkings extérieurs de St James de rejoindre la bastide (Place de la Halle) sans avoir à y accéder à pied. Il avait notamment pour but d'encourager le stationnement extérieur des véhicules et de trouver un mode alternatif à la voiture pour l'accès des touristes à la bastide. Ce service a été assuré au moyen de mini-bus pas une société privée de transport. Dans le cadre de ce service, 17 allers-retours journaliers ont été ainsi assurés. Avec une moyenne de 250 personnes transportées par jour, ce service a connu un vif succès.



Ordures ménagères

En 2018, l'ensemble des syndicats de collecte d'ordures ménagères, membres fondateurs du SMD3, avaient opté pour un passage à un financement par la redevance incitative (RI). Cette option impliquait une intégration de la partie collecte, les syndicats ayant déjà historiquement délégué l'essentiel du traitement au SMD3.

En 2021, les membres du comité syndical du SMICTOM du Périgord noir ont adopté un moratoire de 3 ans sur le passage à la redevance incitative. En 2024, au terme du moratoire, le SMICTOM du Périgord noir a créé une commission spéciale chargée de faire un bilan et de réfléchir au devenir de la collecte et du traitement des déchets en Périgord noir, réunissant des membres du comité syndical, des représentants supplémentaires des cinq communautés de communes, des représentants du personnel et aussi des associations et collectifs locaux.

Après sept réunions de travail, trois réunions publiques et une communication ouverte sur ses travaux dans la presse locale, la commission a opté pour cette intégration au sein du SMD3 en rappelant l'ensemble des exigences sociales, économiques et environnementales à prendre en compte. Le comité syndical du SMICTOM du Périgord noir, réuni le 5 mai 2025, a voté le principe de s'engager dans la direction d'une gouvernance unique au sein du SMD3. Aux termes de ces travaux, les conseils communautaires des cinq EPCI membres ont délibéré sur l'avenir du SMICTOM du Périgord noir et se sont positionnés favorablement pour évoluer vers une gouvernance unique au sein du SMD3. Le 30 juin 2025, le comité syndical en a pris acte et a décidé de transférer au SMD3 la totalité des compétences exercées par le SMICTOM du Périgord noir à compter du 1er janvier 2027, date choisie sur la recommandation de la Direction départementale des finances publiques (l'année

2026 étant nécessaire à la préparation du passage à la redevance incitative). Au 01/01/2027, le SMICTOM du Périgord Noir sera réputé dissout et l'ensemble de ses personnels relèvera du syndicat mixte auquel il adhère, dans les conditions de statut et d'emploi qui sont les siennes.

Visite d'une délégation albanaise à Domme

Le Comité Départemental du Tourisme de Dordogne a été sollicité pour encadrer une délégation de personnalités et d'élus d'Albanie, lors d'un voyage d'étude en France, du 5 au 11 octobre 2025. L'objectif principal annoncé était l'observation de la mise en œuvre, en France, des bonnes pratiques autour de la préservation du patrimoine en matière d'écotourisme et de l'hospitalité locale. Dans ce cadre, une thématique intéressait tout particulièrement les visiteurs : les villages et la démarche autour de la labellisation « Plus Beaux Villages de France ». Actuellement 184 villages ont obtenu ce label qui est un gage de reconnaissance et rend leur destination digne d'intérêt. En plus de la découverte du département de la Dordogne, ils ont souhaité pouvoir échanger avec les élus de Domme et bénéficier d'une présentation de l'organisation de l'association, à l'échelle nationale comme dans son rôle au niveau international, par un technicien du label « Plus Beaux Villages de France ». A Domme, cette rencontre a eu lieu le 9 octobre 2025, salle de la Rode, en présence de 2 élus : Sylvie Husson et Bernard Lambert (adjoints au Maire) assistés de Ksénia Bossard, agent de l'Office de Tourisme qui a traduit l'exposé de Sylvie Husson et les échanges entre la Municipalité et les membres de la délégation albanaise. A cette occasion, il a été souligné l'impact du label sur le tourisme mais également l'engagement qui en découle pour les villages concernés, notamment en ce qui concerne l'entretien et la préservation des sites, le respect de l'identité du territoire afin de restituer aux visiteurs et habitants la plus grande authenticité tout en rappelant que ce label peut être retiré si, après un contrôle de la Commission Qualité, les critères ne sont plus respectés. Pour Domme, le dernier contrôle est intervenu en 2019 et la commune a conservé son Label. Anne Gouvernel, qui représentait l'association des « Plus Beaux Villages de France », a assuré la présentation générale en visioconférence, à l'aide d'un diaporama traduit en anglais. A l'issue de cette présentation, une visite de la Bastide de Domme a permis à la délégation d'entrevoir les sites patrimoniaux touristiques de la cité.

Sylvie Husson – Maire-Adjoint



La Page de l'EHPAD de Domme



Le Centre Hospitalier de Domme recherche un médecin coordonnateur

Le Centre Hospitalier de DOMME recherche un **médecin coordonnateur (H/F)**, gériatre ou spécialisé en médecine générale, **temps partiel** pour son service EHPAD.

Les missions

Le médecin coordonnateur contribue à la qualité de la prise en charge gérontologique des personnes âgées dépendantes en favorisant la coordination des actions et des soins entre les différents professionnels de santé (salariés ou libéraux) appelés à intervenir auprès des résidents.

Réalise, en articulation avec le médecin traitant, des diagnostics et des prescriptions (médicaments, examens) ;

Donne un avis sur les admissions des personnes à accueillir en veillant notamment à la compatibilité de leur état de santé avec les capacités de soins de l'EHPAD ;

Préside la commission de coordination géériatrique chargée d'organiser l'intervention de l'ensemble des professionnels au sein de l'établissement ;

Adapte la prise en charge médicale aux impératifs géériatriques ;

Évalue en équipe pluridisciplinaire le niveau de dépendance et de besoins en soins des résidents ;

Collabore à la mise en œuvre de réseaux gérontologiques coordonnés.

Candidature et Informations :

Les médecins intéressés sont invités à prendre contact avec la Direction de l'Hôpital Local au 05 53 31 49 49 ou par courriel à rh@hdomme.com

Découvrez le Centre Hospitalier de Domme sur : www.ch-domme.fr



La Page de la Communauté de Communes



PLUi : l'heure de l'arrêt a sonné

L'arrêt du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est effectif depuis le 31 octobre. Il correspond à la délibération prise par le conseil communautaire pour arrêter le projet. L'arrêt ne signifie pas la fin de la démarche mais permet de soumettre le projet pour avis aux personnes publiques associées dont, par exemple, l'État, le Département et la Région, les chambres consulaires (CCI, CMA), l'Autorité environnementale représentée en Préfecture, la Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers...

Les pièces réglementaires en ligne

Le PLUi est un document qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols, dont l'élaboration a été lancée en 2022. Le dossier d'arrêt de projet contient :

- Le rapport de présentation,
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- Le Règlement,

- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP),

- Les annexes.

Les éléments de ce dossier d'arrêt de projet seront détaillés sur le site Internet de la communauté de communes (domme-villefranche-du-perigord.fr), à partir du 15 novembre.

L'enquête publique

L'enquête publique devrait se dérouler au deuxième trimestre 2026. Pour recevoir par mail les dates de l'enquête publique, envoyez votre demande à communication@comcomdv.fr

Atchoum : parlez-en autour de vous !

Vous avez du temps et souhaitez rendre service ? Devenez conductrice ou conducteur Atchoum ! Vous serez indemnisé(e) des trajets effectués.

Atchoum est un système de co-voiturage solidaire mettant en lien des personnes dans l'impossibilité de se

La Page de la Communauté de Communes (suite)



déplacer et des conducteurs susceptibles de les transporter vers leur destination (au marché, chez le médecin, chez le coiffeur etc).

L'équation est simple et logique : plus il y aura de conducteurs, plus les demandes de trajets effectuées par les passagers auront de chances d'être acceptées !

Atchoum, ce n'est peut-être pas pour vous mais pour votre voisin, votre tante, votre amie... Alors, n'hésitez pas à en parler autour de vous ! Pour s'inscrire et faire des demandes de trajets, un seul numéro : 0 806 110 444.

Les passagers peuvent régler les trajets via un paiement en ligne ou en achetant des tickets mobilité. Pour obtenir des précisions sur la vente de tickets mobilité sur le territoire,appelez la communauté de communes au 05 53 29 09 14.

Jeunes et moins jeunes unis par le sport

Une soixantaine d'enfants et de seniors se sont donné rendez-vous mercredi 15 octobre pour partager un bon moment autour du sport.

Au programme : une enquête, par équipes, dans les rues du bourg de Daglan, avec des indices à trouver et défis sportifs à relever.

Cette matinée intergénérationnelle était organisée dans le cadre du partenariat qui unit la communauté de communes et le Département de la Dordogne pour la mise en œuvre des dispositifs « Seniors, à nous la forme ! » (avec la commune de Daglan) et « Ecole des sports » (avec la commune de St-Cybranet).



Se loger en saison : louer à un travailleur saisonnier

Pour les travailleurs saisonniers, se loger peut se révéler compliqué, notamment l'été. En parallèle, nombre d'employeurs peinent à recruter, faute de logements disponibles pour leurs salariés.

La Mission Locale du Périgord Noir porte le projet « Se loger en saison ». Le principe : mettre en relation les travailleurs saisonniers et les hébergeurs, avec l'implication de l'employeur, qui se porte garant pour son salarié.

Vous disposez d'une chambre, d'un mobil-home, d'un emplacement ? Faites-le savoir à la Mission Locale (contact : Bérénice Cheyrou, 07 50 74 36 07 / selogerensaison@mlpn.info).

Stage de prévention de conduite

Cassiopea organise, en partenariat avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Domme - Villefranche du Périgord, une journée de stage de prévention « Conduite Seniors : restez mobiles ! », jeudi 27 novembre, de 9h15 à 12h30 et de 14h à 17h30, à la salle de réunion de la mairie de Villefranche-du-Périgord (45 Route de Besse).

Ce stage, destiné aux seniors, est l'occasion de faire le point sur les évolutions du code de la route et des infrastructures (nouveaux panneaux, tourne-à-gauche, giratoire...), mais aussi sur les aspects santé, conduite et mobilité. Le stage ne comporte ni examen, ni visite médicale. Il sera animé par un bénévole de l'association AGIR ABCD.

La participation se fait sur inscription, de préférence avant le jeudi 20 novembre au Secrétariat Prévention de Cassiopea : 05 53 53 20 40.

Possibilité de restauration à proximité, à la charge des participants.

Cette journée est soutenue par la Commission des Financeurs et la Préfecture de la Dordogne.

Crédit photo : Freepik - Prostooleh



Artisan, commerçants : initiez-vous à CANVA !

Un atelier d'initiation à CANVA aura lieu le jeudi 27 novembre à la salle de la mairie de St-Pompon, de 9h à 12h. Il sera animé par la créatrice de contenus culinaires Constance Régnier (« Au nom du goût »).

CANVA, c'est quoi ? Une plateforme de graphisme en ligne qui permet de créer des visuels accrocheurs (affiches, publications pour les réseaux sociaux...). Apprendre à utiliser cet outil est un plus pour renforcer l'attractivité de son activité professionnelle.

Cet atelier est proposé par le Pays du Périgord Noir dans le cadre de l'action Périgord Noir On Line, qui vise à aider les artisans et commerçants locaux à accroître leur visibilité sur le numérique.

Pour y participer, s'inscrire auprès d'Elise Vergnes : elise.vergnes@payspn.fr / 05 53 31 56 01

La Page de la Communauté de Communes (suite)



Bon à savoir : tous les ateliers Périgord Noir On Line sont accessibles sur la chaîne Youtube du Pays du Périgord Noir > www.youtube.com/@paysperigordnoir9697

Création d'un Service Autonomie à Domicile

A partir du 1er janvier 2026, les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et le service d'aide à domicile (SAAD) seront réunis en une seule et même entité : le Service Autonomie à Domicile. Ce nouveau service intègrera également le portage de repas.

Actuellement sur notre territoire, le service d'aide à domicile est prodigué par le CIAS, Centre Intercommunal d'Action Sociale, et le service de soins infirmiers à domicile, par les hôpitaux de Domme et Belvès.

Les démarches des usagers seront simplifiées. Dès le 1er janvier, le seul numéro à contacter pour obtenir des renseignements et organiser l'accompagnement à domicile (soins, aide, repas) sera le 05 53 28 20 70.

Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) : enquête publique du 29 novembre au 16 décembre

L'enquête publique relative à l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) aura lieu du samedi 29 novembre (9h) au mardi 16 décembre (17h).

Le RLPi s'appliquera sur les 23 communes membres de la communauté de communes Domme - Villefranche-du-Périgord. Ce document adapte la réglementation nationale de la publicité extérieure (publicités, pré-enseignes et enseignes) aux spécificités du territoire communautaire.

Après avoir été arrêté le 3 juin dernier par la communauté de communes et soumis aux avis des personnes publiques et commissions associées (Région, Département, Chambres consulaires...), le dossier est désormais présenté au public.

Cédric Fagot a été désigné commissaire-enquêteur par le tribunal administratif de Bordeaux. Son rôle sera de veiller au respect de la procédure et de recueillir les observations.

Consulter le dossier d'enquête publique.

Diverses modalités de consultation du dossier d'enquête publique seront en place dès l'ouverture de l'enquête publique.

La version numérique sera accessible depuis le site Internet de la Communauté de communes (domme-villefranche-du-perigord.fr) et depuis un poste informatique à disposition au siège de la communauté de communes.

La version papier sera déposée dans trois mairies, aux horaires d'ouverture :

- Cénac-et-Saint-Julien - 1, place du 14 Juillet > le lundi de 14h à 17h, les mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h ;

- Domme - 5, place de la Halle > du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h et le samedi de 9h à 12h ;

- Villefranche-du-Périgord - au Bourg > du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17 h.

Comment faire part de ses observations et émettre des propositions pendant la durée de l'enquête ?

Tout d'abord, le commissaire-enquêteur se tiendra à disposition lors de permanences :

- le samedi 29 novembre 2025 de 9h à 12h, à la mairie de Domme,

- le samedi 06 décembre 2025, de 10h à 13h, au foyer rural de Villefranche-du-Périgord,

- le samedi 13 décembre 2025, de 10h à 13h, au foyer rural de Villefranche-du-Périgord,

- le mardi 16 décembre 2025, de 9h à 12h, à la mairie de Cénac-et-St-Julien.

Il sera également possible de lui envoyer un courrier (avant la fin de l'enquête publique) à l'adresse postale de la communauté de communes :

Maison des communes et des services public, 51 rue Grand Rue, 24250 St-Martial-de-Nabirat

Des registres papier seront disponibles dans trois mairies (Cénac-et-St-Julien, Domme, Villefranche-du-Périgord) aux horaires d'ouverture, et un registre numérique est ouvert sur le site Internet de la Communauté de communes.

Enfin, les observations peuvent être transmises par email à communication@comcomdv.fr

Site Internet de la communauté de communes domme-villefranche-du-perigord.fr



La Page de l'Association des Sites Touristiques de Domme



Les Médiévaux Fantastiques de Domme Une deuxième édition mémorable !

Les 25 et 26 octobre derniers, la Bastide de Domme a plongé dans un univers médiéval et fantastique à l'occasion de sa deuxième édition, organisée par l'Association des Sites Touristiques de Domme (ASTD) en partenariat avec la mairie, dans le cadre de « Bastides en Fêtes ».

Deux jours de fête, de partage et de découvertes qui ont réuni des centaines de visiteurs venus vivre une expérience hors du temps, dans une ambiance à la fois conviviale et spectaculaire.

Des nouveautés très attendues

Le marché artisanal médiéval

Durant tout le week-end, la place de la Halle a accueilli un marché artisanal riche en savoir-faire. Les visiteurs ont pu admirer et échanger avec des artisans passionnés :

L'Antre du Scribe a initié le public à la calligraphie médiévale, entre plumes, parchemins et enluminures.

David le Feuillardier, artisan du châtaignier, a présenté son travail traditionnel et ses bouquets de riflots, de jolies décos naturelles pour les intérieurs.

Des tourneurs sur bois, un artisan bijoutier et une costumière ont séduit le public par la finesse de leur savoir-faire, tandis qu'un artisan de l'impression 3D a intrigué les visiteurs en donnant vie à des objets grâce aux technologies modernes.

Sur la place, le stand du pressoir à pommes a rencontré un véritable succès, tandis que les châtaignes grillées, préparées dans la plus pure tradition automnale, ont réchauffé les cœurs et régalé les papilles.



Des animations spectaculaires

Domme a vibré tout le week-end grâce aux troupes médiévales venues animer la fête :

- La compagnie équestre "Au Cheval Songeur", avec ses spectacles poétiques.
- La fanfare "Gueule de Loup", mêlant musique médiévale et jonglerie.



- L'échassière Loudelune, qui intriguait les passants du haut de ses échasses, apparaissait régulièrement sur la place au rythme entraînant de la musique de la troupe.

- La grande roue en bois, nouveauté de cette édition, a enchanté petits et grands avec son charme d'antan et sa vue imprenable sur la bastide.

La Taverne Médiévale et le Banquet

À côté de la Halle, la **taverne médiévale** a proposé tout le week-end des mets cuits au feu de bois, accompagnés d'hypocras, d'hydromel et de bières artisanales parfumées au miel, à la châtaigne ou à la myrtille.

Le grand banquet médiéval du samedi soir, moment fort de la fête, a réuni plus de 200 personnes. Autour de grandes tablées, les convives ont dégusté un menu royal : velouté de châtaignes, gâteau de saumon sur salade d'épinards, veau à la broche et purée de pois cassés, crème à la rose et bugnes, le tout accompagné d'hypocras, de vin de Domme, d'un café et de son nougat. Tout au long du banquet, les troupes ont animé la soirée, mêlant musique, spectacles et bonne humeur.



À 23h, l'événement s'est enflammé — au sens propre comme au figuré — avec le spectaculaire **embrasement de la Porte des Tours**, un show de lumière et de feu d'artifice qui a émerveillé petits et grands.

La Grande Parade Médiévale

Le dimanche matin, la bastide s'est animée au rythme de la Grande Parade Médiévale, sur le thème "Mythes, croyances et légendes". Costumés, musiciens, enfants et habitants ont défilé ensemble dans les rues, dans une ambiance festive et joyeuse. Une heure de déambulation colorée ponctuée d'applaudissements et de sourires, qui a clos ce beau week-end de fête.

Un grand merci à tous

Cette deuxième édition restera dans les mémoires comme un grand moment de convivialité et de partage.

La mairie de Domme et l'ASTD remercient chaleureusement tous les participants, artisans, troupes et exposants, ainsi que les bénévoles qui se sont investis dans la réussite de l'événement.

Grâce à l'implication de chacun, Domme a une fois de plus brillé par son énergie, sa créativité et son sens de la fête !



La Page de l'Association des Sites Touristiques de Domme



Halloween à Domme

Une soirée pleine de frissons et de sourires !



Vendredi 31 octobre, la bastide de Domme s'est transformée en un véritable royaume des monstres et des sorcières ! Dès 14h, les petits (et grands !) ont pu se faire maquiller gratuitement sur la place de la Halle, avant de partir à la chasse aux bonbons.



Organisé par l'Association des Sites Touristiques de Domme et la mairie, cet événement a rencontré un énorme succès, avec des centaines de personnes impatientes d'attendre le top départ

du Bonbons Tour.

Une surprise attendait ensuite les participants : le Domme Express, le petit train, les a emmenés en direction de la Boum de l'Enfer à la salle du Pradal, partiellement décorée pour l'événement.



Après l'aventure sucrée et le trajet en train, tout le monde a dégusté la Soupe de la Sorcière, réconfortante et délicieuse. La soirée s'est ensuite poursuivie avec des rythmes électro endiablés animés par le jeune DJ Djoque, qui a fait danser toute l'assemblée !

Une fête gratuite, conviviale et pleine de bonne humeur, qui a enchanté tous les participants.

La Page des Associations



Vélo-Club de Domme

Après la pause estivale, une nouvelle saison a débuté le 1^{er} septembre avec le renouvellement de l'affiliation du Vélo-Club de Domme (VCD) auprès de la ligue UFOLEP, ainsi que celui des licences.



Comme à chaque début de saison, les entraînements collectifs sur route ont repris ; chaque samedi et mercredi, le rendez-vous est donné à 13h30 sur le parking du magasin Carrefour à Cénac. Les circuits d'entraînement du samedi sont visibles sur le site du club et ceux du mercredi sont en général décidés sur place avant le départ, en fonction des participants.



Jeunes et moins jeunes, débutants et rouleurs confirmés se retrouvent pour partager de bons moments de sport en privilégiant l'esprit d'équipe et la bonne humeur.

Depuis début septembre et à l'initiative de deux membres du bureau du VCD, une nouvelle activité est désormais proposée à celles et ceux qui désirent pratiquer un sport loisir en Vélo à Assistance Electrique (VAE), qui associe effort physique modéré, découverte et partage.

A ce jour, plus d'une vingtaine de personnes enjouées et motivées constituent la bande des «Joyeux rouleurs» (nom donné à leur groupe).

Les Joyeux rouleurs se retrouvent chaque jeudi à 13h30 sur le parking de Carrefour à Cénac, pour une sortie de 30 à 40 kms sur des petites routes peu fréquentées, autour de Domme et Cénac. Ambiance et bonne humeur garanties.

Le Vélo-Club était présent au forum des associations le samedi 18 octobre à la salle de la Rode. Plusieurs visiteurs se sont déclarés intéressés par les activités proposées.

Enfin, comme chaque année, le VCD appelle à rouler en faveur du Téléthon qui se déroulera le samedi 6 décembre 2025.

Venez nombreux pour une sortie en groupe où tous les niveaux sont les bienvenus. Le départ sera donné à 13h30 sur la place de la Rode à Domme.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :
Mail : veloclubdomme@gmail.com
tél : 06-13-81-23-70 ou 06-23-26-07-16

L'Aéroclub du Sarladais

C'est dans une atmosphère à la fois solennelle et conviviale que s'est tenue, à l'Aéroclub du Sarladais, la cérémonie de remise de la médaille de l'aéronautique à Marc Baudoin, responsable de l'entretien des avions du club. Une distinction rare et prestigieuse, décernée en reconnaissance de son parcours exemplaire au service de l'aviation militaire et civile. Le président de l'aéroclub, Jean-Pierre Mesure, a souligné combien cet événement marquait un moment important dans la vie de l'association. « Je suis très honoré de présider, à la demande de Marc, cette cérémonie, à la fois parce que je l'ai côtoyé et apprécié depuis longtemps, mais aussi parce qu'il s'agit d'un événement rare dans la vie de notre aéroclub », a-t-il déclaré.



Un parcours riche et exemplaire

Né à Sarlat, profondément attaché à sa terre natale, Marc Baudoin s'est tourné dès 1981 vers une formation militaire de mécanicien d'aéronef, acquérant ainsi des bases techniques solides. Après un passage par Nîmes et Rochefort, il rejoint la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan où il servira 13 ans, participant à l'entretien, aux dépannages et aux vols d'expérimentation sur de nombreux appareils : Mirage F1, Mirage 2000, Jaguar, Alpha Jet, ou encore Epsilon.

Il poursuit sa carrière à Orléans, notamment comme chef d'équipe pour l'entretien des Transall, puis à Étampes, où il exerce des responsabilités de responsable technique au sein de l'unité d'entretien du Groupement aéronautique du ministère de l'Air. Il participera à plusieurs missions extérieures, en Guyane,

La Page des Associations (suite)



au Tchad, au Moyen-Orient, en Europe de l'Est, au Cameroun et en République Centrafricaine.

Après 23 années au service de l'armée de l'air, Marc Baudoin quitte l'institution en 2004 avec le grade d'adjudant et plusieurs distinctions, dont la Médaille de la défense nationale.

Une passion jamais démentie

Mais la passion de Marc pour l'aéronautique ne s'est jamais limitée au cadre militaire. Dès l'adolescence, il fréquente déjà l'Aéroclub du Sarladais, où il découvre l'aéromodélisme et apprend à piloter. Titulaire d'une licence de pilote privé et d'ULM, il cumule aujourd'hui plus d'un millier d'heures de vol.

À son retour en Périgord en 2004, il fonde, avec Jean-Claude Truffy, l'Unité Aéronautique du Périgord, basée à Périgueux, une structure de maintenance aéronautique au service de plusieurs aéroclubs régionaux. Responsable technique depuis plus de vingt ans, il assure la gestion et la maintenance d'une douzaine d'appareils et est également inspecteur de navigabilité.

Une reconnaissance méritée

« Marc, au nom de tous, je te félicite pour tes états de service et te souhaite de belles années encore dans ce monde des avions que tu aimes tant », a conclu le président de l'aéroclub.

Cette médaille de l'aéronautique vient couronner une vie entière consacrée au ciel, à la rigueur technique et à la passion du vol – une fierté pour le Sarladais et pour toute la communauté aéronautique locale.

Solidaires pour Demain

Les avancées significatives annoncées dans le dernier bulletin municipal se sont bien réalisées à la rentrée scolaire de juillet. Là-bas, à Khajuraho, au cœur de l'Inde, l'année scolaire s'échelonne de juillet à fin mars.

Les enfants ont investi avec joie les locaux quasiment neufs de la nouvelle école, arboré leurs nouveaux uniformes, pris place sur des bancs et des bureaux. Ils disposent tous les midis d'un repas fourni par l'école.



Tout cela est à la fois extraordinaire et banal. Aujourd'hui, en Inde, la scolarité est chose normale. Plus de 95% des enfants sont scolarisés, les écoles publiques sont gratuites et la plupart des habitants mangent à leur faim. L'Inde est la 5ème puissance économique mondiale, avant la France. Sa croissance est de plus de 7%. Mais tout cela est l'arbre qui cache la forêt. Si tous ces éléments encourageants sont indéniables, les moyens investis par l'Etat dans l'éducation sont dérisoires, l'absentéisme des enseignants est problématique, l'efficacité de l'enseignement n'est pas au rendez-vous.

Tout cela explique la multiplication des écoles privées. Beaucoup de celles-ci s'adressent à des familles disposant de moyens financiers.

Le PIB indien par habitant n'est, en fait, qu'au 163ème rang mondial et révèle la réalité quotidienne en contradiction avec les données découlant du gigantisme du pays le plus peuplé au monde.

L'école Raja Shivnarayan que nous aidons est totalement gratuite pour les enfants. Tous les frais de fonctionnement sont pris en charges par les dons reçus dont plus de 95% proviennent de notre association : loyer, électricité, salaires des enseignants, fournitures scolaires, uniformes, nourriture, etc.

Une convention lie notre association à l'école et nous assure un contrôle sur son fonctionnement et nous permet

d'intervenir sur son management. Aucune ségrégation n'a lieu : ni de sexe, ni de caste, ni de religion.

Nous avons bien amélioré les conditions de fonctionnement de l'école mais comme on l'a vu, on ne peut se contenter de l'existant. Nous devons exiger des résultats plus probants. Nous souhaitons encore améliorer la qualification des enseignants et rechercher des méthodes d'enseignement plus abouties.

Si fournir un repas quotidien à tous les enfants est un progrès en soi, nous devrons contribuer encore mieux à corriger la malnutrition des enfants qui est un fait généralisé en Inde.

Il est important de permettre à ces enfants défavorisés, issus de la campagne, d'acquérir une bonne éducation et un meilleur épanouissement, mais de nombreux autres facteurs externes peuvent remettre en cause à tout moment leur avenir.

Le système de santé et de prévoyance de l'Inde est également très défaillant et tout accident, toute maladie ou le décès d'un membre de la famille peut être dramatique, évidemment sur le plan humain mais aussi sur le plan économique.

Certaines traditions contraignent aussi la vie des Indiens, les maintenant dans une pauvreté inéluctable. Nous citerons la lourde ségrégation indue par le système des castes ou la quasi-obligation de célébrer des cérémonies de mariage prodigieuses et immensément coûteuses, sous peine de déshonneur.

C'est pourquoi il convient de s'intéresser à tout cela et d'intégrer une réflexion plus étendue pour tenter d'améliorer le sort des enfants.

Bien entendu, il ne s'agit pas de modifier les traditions ou d'insuffler notre culture occidentale mais de voir comment corriger certains effets dévastateurs.

Si on se réfère aux constats d'Esther DUFLOT et d'Abhijit BANERJEE, prix Nobel d'économie suite à leurs travaux sur la pauvreté, il est intéressant, à partir d'un projet humanitaire local, d'en élargir progressivement le spectre. Dans notre cas, à partir de l'école, il s'agirait d'élargir le champ d'intervention aux familles et à la communauté villageoise. Ce serait là un nouveau défi pour nous.

Pour revenir à notre association, il convient d'en saluer la bonne marche grâce à une équipe dynamique qui n'a de cesse d'œuvrer en amont pour obtenir les finances nécessaires à notre action, par l'organisation de lots, de soirées-cabarets, d'une importante braderie annuelle en août.

De plus, notre action rassemble de plus en plus et nous sommes heureux de remercier tous ceux qui apportent leur importante et précieuse contribution : l'Imprimerie du Progrès, le restaurant La Boca et son gérant Didier BONNEAU, Hervé MENARDIE et Henri DUHIL, les mairies de Cénac-et-St-Julien, de Carsac-Aillac et de Domme, la communauté de communes de Domme-Villefranche.

Pour l'équipe, Daniel Delpech, président

Amicale Laïque de Cénac-Domme

L'Amicale Laïque de Cénac-Domme entame une nouvelle année pleine d'énergie et de projets avec un nouveau bureau ! Un grand merci au bureau sortant pour son engagement et le temps consacré à faire vivre l'école et les familles du village. Leur investissement a permis de nombreux moments conviviaux. Le nouveau bureau est fier de reprendre le flambeau.

Le nouveau bureau

Présidente : Cindy Sanna

Vice-présidente : Maëva Vernezoul

Secrétaire : Emmanuelle Gasnier / Vice-secrétaire : Océane Dechelle

Trésorière : Valérine Lemere / Vice-trésorières : Jenny Bozin et Leila Met den Ancxt

Des rendez-vous à ne pas manquer

Deux grands événements sont déjà au programme :

- **Vide ta chambre - samedi 7 décembre de 9h à 17h**

La Page des Associations (suite)

Ce rendez-vous incontournable de fin d'année permet à chacun de faire le tri dans les placards ! Vêtements, jouets, livres, matériel de puériculture... Tout peut y trouver une seconde vie. C'est l'occasion idéale pour préparer Noël à petits prix, tout en partageant un moment convivial entre familles. Une buvette sur place permettra de prolonger la rencontre dans la bonne humeur.

- Loto - samedi 31 janvier

Un moment festif attendu de tous, où de nombreux lots seront à gagner dans une ambiance chaleureuse et familiale.

D'autres moments de partage suivront : ventes de gâteaux, carnaval et animations tout au long de l'année.

Des activités pour tous

En parallèle, l'Amicale propose plusieurs activités régulières ouvertes à tous : gymnastique adulte, théâtre et zumba. Ces activités sont l'occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale tout en soutenant la vie associative locale.

Rejoignez-nous !

L'Amicale a besoin de toutes les bonnes volontés : un peu de temps, une idée, un coup de main... Chaque participation compte ! Pour toute information, inscription ou proposition, n'hésitez pas à contacter le bureau :

amicalelaïque24250@gmail.com

06.48.49.15.70

Facebook : Amicale Laïque Cénac-Domme

Les Amis d'Augiéras

L'association « Les Amis d'Augiéras » est de plus en plus souvent questionnée grâce au site Internet : lesamisdaugieras.com

Une page spéciale sera dédiée à Paul Placet : Fabrice Placet, son fils doit nous transmettre un texte inédit.

Quant au livre illustré par José Correa avec des textes de son ami Marc Pichelin, la parution sera reportée au premier semestre 2026, comme nous le « craignions » un peu, toutefois une petite brochure annonçant ce bel ouvrage devrait pouvoir être disponible dans le courant du mois de décembre, et nous espérons avoir la possibilité de le présenter à la Médiathèque de Sarlat que nous avons contactée.

Enfin, lors de l'inauguration du musée de Domme, après environ deux ans de fermeture pour restauration, la salle des personnalités dommoises accueille un grand portrait d'Augiéras, œuvre de José Correa, illustrant la présence de François Augiéras parmi ces personnalités pour lesquelles une biographie est mise à la disposition du public.



Jean Bernard Pasquet, secrétaire

ASSOCIATION Les Amis d'AUGIÉRAS

DOMME- DORDOGNE - NOUVELLE AQUITAIN

Site Internet : lesamisdaugieras.com

Mail: augieras2021@gmail.com

Aux Tours de Domme

Le club d'échecs de Domme entre à la Fédération Française d'Echecs (FFE : <https://www.echecs.asso.fr/>).



Avec cette adhésion, le club d'échecs « Aux Tours de Domme » rejoint la ligue de Nouvelle Aquitaine (<https://echecs-naq.fr/>). Il proposera à ses adhérents des tournois nationaux, régionaux et départementaux organisés par la FFE pour les enfants, les adultes et les vétérans.

D'autres projets plus locaux sont à l'étude avec les clubs de Salignac et de Gourdon.

Le club va aussi se doter d'un entraîneur pour ceux qui souhaitent progresser. Il s'agit d'un grand maître qui interviendra à Domme en présentiel, le 28 novembre, pour deux heures d'entraînement. Puis, il interviendra une fois par mois à distance, via des visioconférences.

Comme l'année dernière, nous allons intervenir dans les écoles en commençant par l'école de Domme avec Laëtitia et ses élèves de CE2-CM1. Puis nous poursuivrons dans l'école de la Roque-Gageac/Vitrac etc.

Nous n'oublions pas nos anciens et nous espérons pouvoir, avec l'aide de l'association « Domm'Ainés », intervenir de nouveau à l'EHPAD de Domme.

Un appel est fait à toutes les joueuses potentielles. Venez nous voir, débutantes ou plus confirmées. Bien que le club commence à avoir un peu plus d'adhérentes, nous sommes encore très loin de la parité.

A bientôt,

Le club d'échecs de Domme,

ATDD 24atdd@gmail.com ou par SMS 06 11 24 00 90

Association Lucien de Maleville

Association Lucien de Maleville : une année décisive entre transmission, rayonnement et vigilance

L'assemblée générale de l'Association Lucien de Maleville, qui s'est tenue le 31 octobre à la salle de la Rode, a permis de mesurer le chemin parcouru et de saluer de nouvelles étapes majeures franchies au cours de l'année 2024-2025. Trois avancées significatives ont marqué cette période : la gestion d'un patrimoine désormais propre, la multiplication des lieux de diffusion de l'œuvre de l'artiste, et la défense active de son intégrité.



Un patrimoine désormais confié à l'association

L'année 2024 restera celle d'un acte fondateur : le don du fonds d'atelier de Lucien de Maleville à l'association par ses ayants droit. Ce geste, qui parachève la volonté de la famille de l'artiste — en particulier celle de son fils Guy de Maleville poursuivie par sa fille Olivia — marque une étape essentielle dans la reconnaissance de l'œuvre comme un véritable « bien commun ».

Ce choix, soutenu dès l'origine par des amateurs d'art et des proches, visait à faire « sortir » Lucien de Maleville de la seule sphère familiale pour lui donner toute sa place dans le patrimoine collectif.



Devenue dépositaire de ce fonds, l'association se voit confier la mission exigeante de protéger cet héritage contre toute appropriation ou banalisation du nom et de l'œuvre du peintre.

À ce geste majeur se sont ajoutés plusieurs dons manuels significatifs — un cahier de patois, une gravure et une épreuve — enrichissant encore le patrimoine conservé.

Des lieux vivants pour faire connaître l'artiste

L'année a également été marquée par le développement d'initiatives permettant de faire rayonner l'œuvre de Lucien de Maleville dans le territoire périgourdin.

Au musée de Domme, une exposition permanente est désormais consacrée au peintre, grâce à une convention signée avec la Ville, symbole d'une confiance institutionnelle renouvelée et de synergies prometteuses.

La Page des Associations (suite)



À Cénac, en partenariat avec la municipalité et le comité culturel, plusieurs événements ont rythmé le printemps : une conférence sur Lucien de Maleville (20 avril 2024), un jeu de piste artistique dans le village sur les lieux d'inspiration du peintre (21 avril), ainsi que la création d'un parcours de vingt panneaux « Histoire et Patrimoine » reliant Cénac et Saint-Julien.

Enfin, le Château de Veyrignac a accueilli le 18 août 2024 la célébration des vingt ans de l'association, un moment de convivialité et de mémoire qui a réuni de nombreux adhérents et amis de l'artiste.



Protéger l'œuvre, un engagement prioritaire

La défense et la préservation de l'œuvre demeurent au cœur des priorités de l'association.

En mai 2025, la toile La Fileuse, appartenant à la collection de l'association, a fait l'objet d'un nettoyage minutieux sous la direction de la restauratrice Sophie Déan.

Face à la « rançon du succès » que constituent certaines utilisations inappropriées de l'image du peintre, le conseil d'administration a adopté, le 6 juin 2025, une doctrine précise encadrant les autorisations de reproduction et d'usage.

L'association instruit désormais avec rigueur les demandes d'autorisation et veille au respect du droit moral de l'artiste. Cet engagement s'est illustré notamment par le suivi d'une enquête de gendarmerie ouverte après dépôt de plainte pour faux et usage de faux, à l'issue de laquelle l'association a apporté son concours à l'expert désigné par le procureur de la République (février 2025).

Ces actions témoignent d'une vigilance constante et d'une éthique sans faille dans la défense du nom et de l'œuvre de Lucien de Maleville.

Remerciements et transitions au sein du conseil d'administration

L'assemblée a aussi rendu hommage à Josy Charbonneau et Caroline de Maleville - véritables chevilles ouvrières de l'association depuis ses débuts - dont les mandats d'administratrices



s'achèvent après de nombreuses années d'engagement bénévole. Elles sont remplacées au conseil d'administration par Patricio Arana, de Domme, et Antoine Labarsouque, de La Roque-Gageac, incarnant un renouvellement générationnel plein d'élan pour la suite. L'administrateur dommois, Olivier Darzet, est nouvellement trésorier. Caroline de Maleville poursuivra son engagement au sein du comité des experts de l'association, en charge de la communication.

L'association a aussi très vivement remercié Philippe Rivière, membre du Comité des experts, qui a réalisé l'inventaire photographique complet de la collection des objets du fonds d'atelier de Lucien de Maleville avec quelques exemples en illustration. Les objets sont admirablement révélés sous l'œil aiguisé de ce photographe.

Portée par la confiance de ses membres, de ses donateurs et des institutions partenaires, l'Association Lucien de Maleville confirme son rôle essentiel dans la transmission et la préservation d'un patrimoine artistique vivant. Entre fidélité à l'esprit du peintre et ouverture à de nouvelles dynamiques, elle poursuit, avec la même passion, son œuvre de mémoire et de partage.

Olivia Arana de Maleville, Présidente

L'association, reconnue d'intérêt général en 2013, a pour but de défendre et de faire connaître l'œuvre de l'artiste-peintre périgourdin Lucien de Maleville (1881-1964), peintre prolifique qui s'est inscrit dans le courant postimpressionniste.

Pour en savoir plus :
asso@luciedemaleville.org - www.luciedemaleville.org

La Page de l'Office de la Culture



Reprenez les événements proposés par l'Office de la Culture de Domme depuis le mois d'août.

Mardi 5 août

Le jardin de la Rode s'est animé du concert de Xavier Renard, lors d'une soirée d'été douce et paisible, offrant au public des chansons humanistes qui éveillent l'envie d'évasion.

Compositeur, chanteur et guitariste, Xavier Renard a conquis l'auditoire avec des sonorités mêlant folk, pop et blues, sublimées par l'accompagnement de ses deux musiciens.

Un jeu de lumières mettait en valeur les musiciens et ajoutait une touche agréable à l'ambiance. L'entrée était gratuite, chacun pouvant participer librement au chapeau.



Samedi 30 août

Ismaël Margain a marqué une étape importante en célébrant, aux côtés de son public fidèle, les 20 ans de concerts donnés à Domme. Ismaël nous écrivait ces quelques phrases : « Depuis que j'ai 13 ans, vous me faites le plaisir de venir nombreux et enthousiastes écouter mon récital annuel à Domme. Vous m'avez vu grandir en tant qu'artiste et vous m'avez toujours soutenu dans mon travail. Pour célébrer avec vous les 20 ans de ce précieux rendez-vous, je vous convie le samedi 30 août 2025 à 20h30 salle de la Rode autour d'un programme de récital à mon image, allant du classique au jazz, avec les compositeurs qui m'ont nourri toutes ces années : Mozart, Chopin, Debussy, Gershwin... à bientôt en Dordogne, Ismaël. »



La Page de l'Office de la Culture (suite)



Le piano, positionné au centre de la salle de la Rode, magnifié par un éclairage ciblé sur le clavier, soulignait l'élégance des gestes du pianiste.

De belles surprises nous attendaient. Au fil du concert, l'artiste a dévoilé son programme, révélant quelques-unes de ses propres créations. Mais ce n'est pas tout, au fil de la soirée, Ismaël Margain a convié des amis d'enfance. D'abord le pianiste Samuel Bach, avec lequel il a interprété un magnifique quatre mains, puis le musicien et professeur de musique, Thomas Garrigou, qui a accompagné Ismaël au cajón. Emporté par la ferveur du public, il a ensuite troqué sa percussion pour une guitare basse, prolongeant ainsi ce moment complice avec Ismaël Margain.

Le public étant toujours plus nombreux d'année en année, quelques personnes n'ont pas pu trouver place dans la salle. Nous le regrettons.

Vendredi 5 septembre

Le Trio Herblin, composé de l'harmoniciste Michel Herblin, de la chanteuse à la voix profonde Séverine Caupain et du pianiste Guillaume Wilmot, a tissé un dialogue entre jazz, musiques du monde, chanson française et improvisation libre. Leur jeu complice se déployait dans une esthétique subtile, poétique et profondément humaine. Ces artistes singuliers ont offert au public un véritable voyage sensoriel, une expérience vibrante d'écoute partagée.

Vendredi 19 septembre



La journée du patrimoine, sur le thème « Patrimoine Architecturale », a commencé en matinée avec les enfants des écoles des RPI (Domme/Cénac/ St Martial de Nabirat). Les élèves de maternelle ont rejoint la grotte depuis leur point de rendez-vous au Pradal, à bord du petit train. Enthousiastes, ils se sont glissés dans la peau de petits géologues, curieux de percer les secrets de la grotte. Quant aux élèves des sections élémentaires, ils ont profité d'un parcours spécialement conçu pour éveiller leur curiosité. Tout au long de la visite, des comédiens bénévoles de la Mairie et de l'Office de la Culture sont intervenus en incarnant des personnages historiques. Grâce à ces petites saynètes vivantes et ludiques, les enfants ont pu apprendre en s'amusant, tout en voyageant dans le temps.



En soirée, une conférence organisée en partenariat avec l'ASBDR a été animée par Jean-Jacques Jarrige, docteur en géologie. Il a proposé une intervention passionnante sur les chaux et ciments dans le Périgord Noir méridional, en s'appuyant notamment sur l'histoire de l'usine des Gravilloux, située à Domme.

Samedi 20 septembre

Toujours dans le cadre des Journées du Patrimoine, Anne Bécheau, historienne locale, et Guy Boyer, conférencier et animateur de l'atelier Architecture et Patrimoine de l'UTL, ont guidé le public à travers une promenade architecturale et historique dans la bastide de Domme. Cette sortie ensoleillée a rassemblé un public nombreux et intergénérationnel, qui a suivi avec intérêt près de deux heures de découvertes et d'échanges.

Vendredi 3 au dimanche 5 octobre

Le 11^e Salon des Artistes et Plasticiens Amateurs a réuni une vingtaine d'exposants venus partager leurs créations : peintures, sculptures, photographies, vitraux... Le public, curieux et attentif, a contemplé avec admiration – parfois même avec émerveillement – des œuvres nées du cœur et de l'audace. Un rendez-vous artistique riche en émotions, qui a mis en lumière des talents locaux indéniables, qu'il est important de soutenir et d'encourager.



Samedi 4 octobre

En l'église Notre-Dame de l'Assomption, le Chœur d'hommes Vox Vesunna s'est produit devant un public conquis. Composé de 23 choristes, le chœur était dirigé par Éric Sobczyk, accompagné au piano par Jean-Baptiste Cougoul. Ils ont présenté l'intégralité de leur programme « Musique pour tous », un répertoire riche de 16 chants, qui a littéralement subjugué l'auditoire par sa qualité et son intensité émotionnelle.



Le public, encore sous le charme du concert, a poursuivi son après-midi en allant découvrir l'exposition des Artistes Amateurs. Une belle manière de conclure cette journée culturelle, entre émotions musicales et émerveillement artistique.

Vendredi 24 octobre

Au moment où je rédige ces lignes, nous mettons la dernière main à la préparation de la soirée « Hommage à Jacques Brel ». Dans une ambiance intimiste et chaleureuse de type « cabaret », nous espérons vous y retrouver nombreux pour partager ensemble ce bel événement.

Vendredi 14 au dimanche 16 novembre

Cette année, le Festival de Théâtre Amateur s'organise en partenariat avec le Comité Culturel de Cénac. Six représentations sont prévues : trois se tiendront dans la salle socio-culturelle de Cénac, et trois autres dans la salle de la Rode à Domme. Le programme complet vous sera communiqué dès le début du mois de novembre, via mailing, presse locale, affichage, réseaux sociaux et l'application Panneau Pocket. Nous espérons vous retrouver nombreux pour assister à ces six spectacles, placés sous le signe du partage et de la convivialité. Des buvettes seront mises en place sur chaque lieu. À noter : il n'y aura pas de réservation au préalable.

Décembre

Un spectacle pour les enfants sera proposé dans le mois de décembre. La date précise vous sera communiquée ultérieurement.

Les membres du bureau de l'Office de la Culture tiennent à renouveler leurs remerciements les plus sincères aux collectivités, Mairie de Domme et Conseil Départemental, pour leur soutien financier, ainsi qu'à notre fidèle public, aux généreux donateurs, et à tous ceux qui œuvrent dans l'ombre, élus, employés municipaux et bénévoles, dont l'aide précieuse permet la réussite de chacune de nos actions.

La Présidente, Isabelle Rousseau



La page de l'Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et des Remparts (ASBDR)



En 2026, il n'y aura pas de fouilles programmées, la DRAC souhaitant la rédaction d'un rapport scientifique de synthèse sur l'ensemble des fouilles réalisées depuis 2019.

Le site justifie d'une attention régulière ; aussi, en septembre la tour Vistor a-t-elle bénéficié d'un lifting. Débarrassée des arbustes qui l'envahissaient, elle se dresse à nouveau fièrement au-dessus des vallées de la Dordogne et du Gouzon.

Mais l'ASBDR n'est pas seulement le château du Roy.



Elle possède une voix consultative au niveau de la commission d'urbanisme et reste toujours vigilante à la préservation de la bastide.



Détail illustrant de la complexité du site : ici se superposent au moins 4 murs de 4 époques différentes.

En outre, nous collaborons avec l'Office de la Culture lors des Journées du Patrimoine ; nous réalisons chaque année, avec le soutien des employés municipaux, les vendanges des quelques vignes de vin de Domme ; ainsi en septembre, 700 kg de raisins ont pu être cueillis ; une belle récolte !

Nous étions évidemment présents au forum des associations, moment privilégié pour rencontrer d'éventuels nouveaux adhérents.

A ce propos, vous trouverez sous peu des flyers dans les administrations et commerces dommois présentant notre association et la façon de nous suivre ou nous rejoindre :

Facebook : Les Remparts de Domme

Site : www.asbdr.com

mél : remparts24250@gmail.com



Comme l'année dernière, l'ASBDR aura été présente lors des « Médiévales Fantastiques de Domme » qui se sont déroulées les 25 & 26 octobre.

Enfin l'ASBDR entretient également le patrimoine immatériel de notre bastide. Ainsi, en 2009 dans notre premier bulletin, notre président, le Médecin Général FAGEOLLES évoquait la mémoire du général René CARMILLE dont la maison de la rue éponyme conserve une plaque commémorative. Nous restons garants de ce devoir de mémoire.



Notre Assemblée générale aura lieu le 23 janvier 2026 à 20h30, salle de la Rode ; nous avons hâte de vous y retrouver nombreux pour partager avec vous nos nouveaux projets.

Pour le Bureau, Thierry POTIEZ

Photographies Laura Soulard / ASBDR



L'Histoire des Pompiers de Domme

Partie 4

De 1976 à 1993 : le corps des Sapeurs-Pompiers connaît d'importantes mutations

Dans cette 4^e partie, nous aborderons une période allant de 1976 à 1993. Au cours de cette période, le Corps des Sapeurs-Pompiers de Domme va connaître des changements importants.

Le premier de ces changements concerne les effectifs. En effet, une nouvelle génération de Sapeurs-Pompiers, issue de Baby-Boom de l'après-guerre, commence à remplacer la précédente. Des Dommois plus jeunes (à l'époque s'entend), comme Jean-Claude Meyssonie, Yves Mazet, Jean-Claude Mazelaygue, Jacques et Gérard Milhac, Philippe Faucher, André Labrunie, René Delprat, Roger Armagnac (qui dirigera le Centre de Secours pendant plusieurs années) et bien d'autres, côtoient des pompiers dommois plus anciens, plus chevronnés, et se forment auprès d'eux sur le théâtre des opérations. Les cérémonies organisées dans le cadre des commémorations officielles sont l'occasion pour eux de se montrer ensemble, dans leurs beaux uniformes de parade, coiffés d'un beau casque lustré ou du célèbre képi qui a fait la renommée d'un autre corps d'élite : celui des gendarmes. Ces cérémonies sont surtout l'occasion de mettre à l'honneur des pompiers méritants ou endurants en leur remettant diplômes et décosations. Dans certaines familles (Montet, Meyssonie, Armagnac, Labrunie, etc), souvent les enfants remplacent le père. Pendant longtemps, le Corps des Sapeurs-Pompiers de Domme restera strictement masculin. Il faudra attendre les années 2000 pour que celui-ci connaisse la mixité avec le recrutement de femmes qui s'avèreront toutes aussi performantes et assidues que ces Messieurs.



Le 2^e changement important concerne les infrastructures et équipements des pompiers, avec notamment la construction en 1982 d'un local pour les sapeurs-pompiers rue des Consuls, dans un bâtiment situé dans le prolongement de l'Hôtel de Ville. Jusqu'alors, les pompiers utilisaient un local situé sous l'actuelle école, essentiellement pour y stocker du matériel. Le Corps de Sapeurs-Pompiers se développant, la mise à disposition de véhicules supplémentaires, la mise en place de permanences et les formalités administratives inhérentes à tout organisme vont nécessiter de leur affecter un bâtiment à usage exclusif.



Les travaux sont réalisés par les sapeurs-pompiers eux-mêmes, l'achat des matériaux étant pris en charge par la commune. Ce local s'avérait nécessaire pour donner suite à l'achat, d'une part, d'un camion-citerne feux et forêts avec une capacité de 2.000 litres qui jusqu'alors stationnait en dehors des interventions sous une toile plastique dans la cour intérieure de la gendarmerie et, d'autre part, d'un fourgon Renault, propriété de la commune.

Ces locaux, étroits et malaisés à nettoyer, permettront néanmoins d'héberger le matériel roulant et d'autres équipements. Le service de transmission du Département équipera gracieusement en matériel de transmission tous les véhicules ainsi que le standard et complètera ce dispositif par le déclenchement de la sirène, à partir du centre de traitement de l'alerte situé à Périgueux, sur une demande de secours locale. Elle sera activée uniquement la journée. Les sapeurs-pompiers de garde pour la semaine seront équipés d'un récepteur portatif.

La réalisation de ces travaux va avoir 2 conséquences importantes.

La 1^e concerne l'implantation du local dans la bastide et son nécessaire déplacement extra-muros.

La 2^e est qu'elle va anticiper l'intégration du Corps Communal vers les services d'incendie du Département.

Un audit réalisé le 14 août 1987 par le Capitaine Flamant fait état des effectifs et biens dont disposent les Pompiers de Domme. Il indique en outre que le Corps des Sapeurs-Pompiers, dit de « Première Intervention », totalise 60 sorties par an. Si l'audit est globalement satisfaisant, il pointe un problème d'enclavement du local qui ne favorise pas la sortie des engins et préconise une implantation extérieure. Le 27 novembre 1987, le Conseil Municipal de Domme vote une délibération par laquelle il décide de demander au Conseil Général de la Dordogne la transformation du corps communal des Sapeurs-Pompiers en Section Avancée, et par laquelle il s'engage à réaliser les structures nécessaires à cette transformation. L'architecte Patrick Bonnefon est chargé par le Conseil Municipal de produire une étude. Le 4 décembre de la même année, une inspection du Chef de Bataillon Philippe Nardin relève des défaillances de fonctionnement que pourrait assurément régler un bâtiment adapté aux besoins des pompiers : déficit de formation, retards dans les formalités administratives, manque de lisibilité entre l'Amicale des Pompiers et le Conseil d'Administration dont le renouvellement a été négligé. Le Chef de Bataillon Nardin conclut son rapport en écrivant : « Compte-tenu de l'état actuel des casernements, il est urgent que de nouveaux locaux soient construits dans le courant de l'année 1988. Par délibération du Conseil Municipal en date du 27 novembre 1987, la commune de DOMME s'est prononcée pour la construction de



L'Histoire des Pompiers de Domme



nouveaux casernements. Ces locaux doivent permettre une meilleure intégration du corps des Sapeurs-Pompiers à la gestion administrative et opérationnelle mais également dynamiser ce corps des Sapeurs-Pompiers qui en a besoin, pour son passage éventuel en Section Avancée - le passage du Corps de Première Intervention de Domme en Section Avancée ne pouvant intervenir qu'après la réalisation des conditions d'effectif, d'armement et d'encadrement du corps des Sapeurs-Pompiers mais aussi après construction des nouveaux locaux ».

Un peu plus de 3 années plus tard, le même Philippe Nardin, devenu Lieutenant-Colonel et Directeur Départemental du Service d'Incendie et de Secours de

la Dordogne, adressera au Maire de Domme l'arrêté Préfectoral portant intégration du Corps de Première Intervention de Domme, en qualité de Section Avancée du Centre Principal de Sarlat, à compter du 1^{er} janvier 1991, au Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Dordogne. Entre-temps, un nouveau Centre de Secours aura été construit au Pradal, plus spacieux et plus fonctionnel, permettant ce changement de statut.

Satisfaits de ces nouveaux locaux et de leur récente Départementalisation, les Pompiers de Domme pourront la même année célébrer cet évènement au moment de la Félibrée de Domme, par la réalisation d'un panneau fleuri.

Charles Duret
Bijoux sculptures

Pour Vivre l'Art au Quotidien

Maison de la Monnaie:
24250 Domme

Tel. 05.53.29.17.06
www.charlesduret.com

**imprimerie
du progrès**

18, avenue Paul-Crampel - 24170 BELVÈS
Philippe Delluc 05 53 31 45 10
progresbelves@wanadoo.fr

**PIZZERIA
des Templiers**

SUR PLACE ET À EMPORTER
TÉL. 06 02 29 04 30

CRÊPERIE
*Fabrique artisanale
du gâteau aux noix*

DES IDEES
À LA NOIX

18, Rue des Consuls - 24250 DOMME
06 87 00 21 81 - <https://des-idees-a-la-noix.fr>
Terrasse & Salle
Ouvert toute l'année

Restaurant / Vente à Emporter
Bar à Vins
05.53.31.07.11 / 06.14.67.16.74
3 rue Geoffroy de Vivans
24250 DOMME

contact@restaurantcabanoix.com
www.restaurantcabanoix.com

Ouvert
à l'année

**CABANOIX & CHATAIGNES
DOMME**

**Comptoir
d'Annam**
RESTAURANT VIETNAMIEN

A déménagé
à CÉNAC

PAOLI
AMBULANCES

**AMBULANCES
VSL - TAXI**

Grogeac - 24200 **SARLAT**
05 53 59 06 27

contact@ambulancesdordogne.fr - **www.ambulancesdordogne.fr**



**Carrefour
contact**

CÉNAC
05 53 28 22 22

**Cabinet Jean FOUGÈRE
ASSURANCES**



*La Passion
de votre protection*

Place de la Bouquerie - 24200 **SARLAT**
Tél. 05 53 59 05 29 - **sarlat@gan.fr**
www.assurances-fougere-sarlat.gan.fr
www.orias.fr - N° : 07 014 744

**MONTEL
MAÇONNERIE**
*Carrelage
Taille de pierre
Rénovation*

*" La Croix de la Pierre " - 24250 DOMME
Tél. 05 53 29 87 62 - Port. 06 71 72 89 31
montet-maconnerie@orange.fr*

POMPES FUNÈBRES GARRIGOU (s.a.r.l.)
Contrats obsèques - Funérarium - Magasin d'articles funéraires

Marbrerie

Entretien de sépultures

14, rue Jean Leclaire
24200 SARLAT LA CANEDA
Tél. 05 53 31 27 34
sarlgarrigou@orange.fr

